

## **COMMUNE DE MARPIRE**

### **Compte rendu du conseil municipal**

**En date du 23 mars 2017**

**Nombre de conseillers :** En exercice 15      Présents : 13

**Etaient présents :** TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

**Absents excusés :** DENIS Geneviève - FAUVEL Auguste

**Secrétaire de séance :** Christelle HALLET

#### **Ordre du jour :**

- Subventions 2017
- Comptes administratifs et de gestion 2016 (commune, assainissement)
- Affectation de résultats (commune, assainissement)
- Budgets 2017 (commune, assainissement)
- PLU : demande de fonds de concours
- Tour de garde pour les élections présidentielles

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Le compte de gestion du CCAS
- Délibération pour les indemnités du maire et des adjoints
- Délibération pour autoriser le maire à signer la convention de transfert des équipements du lotissement privé « L'orée des bois II » dans le domaine public
- Choix du fournisseur pour la tondeuse autoportée
- Devis pour le moteur d'une cloche de l'église
- Informations diverses

#### **I : Subventions 2017**

##### **AEJI :**

Afin de compléter les informations que nous avons eues lors d'une précédente réunion, la commission s'est réunie hier soir avec l'AEJI pour faire un point sur le bilan de l'année 2016. Ce bilan est positif cette année.

Pour l'année à venir la subvention est donc de 14 234€ au vu de la prévision des effectifs diminuée d'un trop versé pour l'an passé de 5 655€ donc le montant à verser sera de 8 759€ qui sera effectué en deux fois.

Anciens combattants :

Une paire de gants avait été subventionnée en 2016 mais en fait deux paires de gants ont été achetées donc le conseil municipal décide de verser 20€ en plus des 60€.

Diverses associations socio-culturelles hors commune, dont des enfants de Marpiré sont adhérents, ont fait des demandes de subventions. Le conseil municipal maintient sa décision de ne pas verser de subvention à ce type d'associations.

Ces modifications étant prises en compte dans les montants de subvention présentés lors de la dernière réunion, le conseil municipal valide le montant ainsi modifié.

**II : Comptes administratifs et de gestion 2016 (commune, assainissement) ; Compte de gestion CCAS 2016 ; Affectation de résultats (commune, assainissement) et Budgets 2017 (commune, assainissement) ;**

Commune :

Présentation du tableau récapitulatif des budgets 2016 prévisionnels et réalisés ainsi que du budget prévisionnel 2017. Une explication sur les lignes de dépenses et de recettes est donnée par madame le Maire.

Pour 2016, un excédent de 175 079,58 € est constaté sur le budget fonctionnement.

Pour le compte investissement, un excédent de 245 698.90€ est constaté.

Assainissement :

Le budget de fonctionnement de 2016 est excédentaire pour 37 271.48€.

Le budget d'investissement est excédentaire pour 50 217,22€.

Approbation des comptes administratifs 2016 :

Suite à cette présentation, madame le Maire sort de l'assemblée.

Le conseil donne approbation du compte administratif 2016 à l'unanimité et vote le compte de gestion du receveur.

Le compte de gestion du CCAS est également voté à l'unanimité.

Affectation des résultats :

Madame le Maire propose d'inscrire l'excédent 2016 du budget de fonctionnement de la commune dans le budget d'investissement 2017.

Madame le Maire propose d'inscrire l'excédent 2016 du budget de fonctionnement d'assainissement dans le budget de fonctionnement 2017.

Madame le Maire propose d'inscrire les excédents d'investissement 2016 des deux budgets dans les budgets respectifs d'investissement.

Pour le budget 2017, les taux d'imposition doivent-ils être augmentés ? Le conseil municipal vote la proposition de ne pas augmenter les taux d'imposition. Les budgets 2017 commune, assainissement sont donc votés à l'unanimité par le conseil municipal.

### **III : PLU : demande de fonds de concours**

Une délibération doit être prise pour la demande de fonds de concours à Vitré Communauté pour le PLU. Les dépenses s'élèvent à 38 611.50€ HT. Une demande de fonds de concours à hauteur de 50% peut être demandée.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette délibération.

### **IV : Délibération pour les indemnités du maire et des adjoints**

Le 7 juillet 2014, suite au changement de maire, les indemnités du maire et adjoints avaient été votées. L'indice augmentant régulièrement, une délibération doit être prise pour accepter que les indemnités soient calculées sur l'indice brut terminal de la fonction publique. Le conseil municipal valide cette délibération.

### **V : Délibération pour autoriser le maire à signer la convention de transfert des équipements du lotissement privé « L'orée des bois II » dans le domaine public**

Une délibération est prise pour donner pouvoir à madame le Maire pour signer la convention de transfert des équipements du lotissement privé dans le domaine public.

### **VI : Choix du fournisseur pour la tondeuse autoportée**

Jean-Yves PAIN nous reparle des devis pour la tondeuse autoportée.

- Espace Emeraude : 24 900 € HT (avec carte grise, première révision gratuite et un jeu de lames)
- Delagree : 25 800 € HT
- Massé motoculture : 27 850 € HT

Le conseil municipal valide donc la proposition d'Espace Emeraude et donne pouvoir à madame le maire pour signer le bon de commande.

### **VII : Devis pour le moteur d'une cloche de l'église**

Une cloche de l'église qui sonne l'angélus ne fonctionne plus.

Alain TRAVERS a fait faire un devis pour le remplacement du moteur qui s'élève à 1 099 € HT.

Le conseil municipal valide ce devis.

## **VIII : Tour de garde pour les élections présidentielles**

Pour les élections du 23 avril 2017 :

8h00 – 10h30 : Christelle HALLET – Auguste FAUVEL – Thérèse MOUSSU  
10h30 – 13h00 : Gildas DUBOIS – Gisèle PINSARD – Jean-Yves PAIN  
13h00 – 15h00 : Geneviève DENIS – Marie-Christine ASSELIN – Frédéric LEJAS  
15h00 – 17h00 : Thierry DELAUNAY – Laurent DAGUISE – Alain TRAVERS  
17h00 - 19h00 : Ludivine FAUCHEUX – Hervé SEVENO – Cécile BAUDUCEL

&Pour les élections du 7 mai 2017 :

8h00 – 10h30 : Alain TRAVERS – Auguste FAUVEL – Thérèse MOUSSU  
10h30 – 13h00 : Gildas DUBOIS – Gisèle PINSARD – Jean-Yves PAIN  
13h00 – 15h00 : Geneviève DENIS – Marie-Christine ASSELIN – Frédéric LEJAS  
15h00 – 17h00 : Thierry DELAUNAY – Laurent DAGUISE – Christelle HALLET  
17h00 - 19h00 : Christelle HALLET et Thérèse MOUSSU – Hervé SEVENO – Cécile BAUDUCEL

## **IX : Informations diverses**

- L'exercice militaire prévu en mars a été annulé
- Le samedi 20 mai, une fête de la nature de 14h à 19h a lieu dans la forêt de la Corbière organisée par le département